

Au mois de février 1833, Monseigneur Signay avait écrit : « Je ferai mon possible pour encourager les âmes bienfaisantes à venir à votre secours. » Après cette promesse qui ne fut pas vaine, nous lisons sur le cahier des recettes, à différentes dates : Gratifications, tantôt de MM. Raimbault et Fournier, tantôt de MM. Brodeur et Harper. Ici, c'est un legs de M. Kimber, là, c'est M. le Procureur des Messieurs de St-Sulpice qui paye les assurances du monastère et qui envoie un don de 25 louis pour l'entretien de notre nouvelle bâtisse.

Voici quels étaient à cette époque les revenus annuels de la communauté : de la Seigneurie de la Rivière-du-Loup, 75 à 100 louis et 130 minots de blé ; rémunération du travail des religieuses 72 louis ; de notre ferme, en grain estimé au prix courant, 124 louis. Mère S. Michel, qui transmet ces détails à Mgr Signay, ajoute : « Veuillez, Monseigneur, ne point oublier aux saints autels les intérêts spirituels de celles que votre bonté et votre charité paternelles portent à assister en vrai pasteur. »

Nos mères de Québec écrivaient toute la satisfaction qu'elles éprouvaient en apprenant que nous allions mettre « hache en bois. » De partout on se réjouissait et il n'y eut pas jusqu'au digne M. Belcourt qui, de la Rivière-Rouge, ne se fit un devoir de nous exprimer son contentement.

« Dans un paquet de trois dizaines de lettres, plusieurs m'ont parlé de vos agrandissements et de l'aspect florissant que prenait l'éducation dans votre maison. J'en loue le Seigneur avec exaltation, car je sais que la vertu marche en tête. Courage, bonne Mère S. Michel, d'un bout du monde à l'autre, faisons la guerre au crime, nous qui sommes particulièrement dévoués au Dieu trois fois saint. »

Mgr Panet que chacun aimait et vénérât, à l'égal d'un patriarche, était parti pour le ciel, le 14 fév. 1833.

Après sa mort Mgr Signay songea à demander à Rome, M. Turgeon, comme auxiliaire. Sa demande fut agréée, il en informa la Mère Supérieure au mois de mars 1834.